
CULTURE

**THÈME 2018 :
LE ROMANTISME**

**CONCOURS
PHOTO**

DOSSIER
**LE THÉÂTRE DE
MARIONNETTES
DE BELFORT
DANS LA COUR
DES GRANDS**



SOMMAIRE BELFORTMAG

- 4-5 RETOUR EN IMAGES
- 6-7 DOSSIER
- 8 CULTURE
- 9 ENQUÊTE PUBLIQUE
- 10-11 ENVIRONNEMENT
- 12-13 TRAVAUX
- 14-15 ÉDUCATION
- 16-17 VIE MUNICIPALE
- 19 VIE DES QUARTIERS
- 20 SOCIAL
- 21 SOLIDARITÉ
- 22 ÉVÉNEMENTS
- 23 GRAND BELFORT
- 24-25 COMMERCES
- 26-27 SPORTS
- 28-29 DIVERS
- 29 RECENSEMENT
- 30 TRIBUNES LIBRES

→ VERSION NUMÉRIQUE

Belfort Mag en ligne :
belfort-officiel.com/belfortmag

→ VERSION SONORE

La version sonore du magazine est disponible sur www.belfort.fr. Elle peut être également obtenue gratuitement sur CD par simple demande (belfortmag@mairie-belfort.fr) ou par courrier (Hôtel de Ville, **BELFORTMAG**, place d'Armes 90020 Belfort cedex). L'enregistrement est réalisé par les donateurs de voix de la Bibliothèque sonore de Belfort : 24, rue Defferre • Tél. 03 84 21 01 97 • Permanence les mercredis et samedis de 10 h à 11 h 45

BELFORTMAG

Hôtel de ville - place d'Armes - 90020 Belfort Cedex // 03 84 54 24 24 - belfortmag@mairie-belfort.fr //
Directeur de la Publication : Damien Meslot //
Directrice de la Communication : Lucie lenco //
Journalistes : Séverine Depond-Roth, Julia Vullers //
Ont collaboré à ce numéro : Vincent Becker, Cédric Evain, Brigitte Rousseau, et l'ensemble des services de la Ville de Belfort // **Photos :** Régis Antoine, Alexandre Baehr, Elephant - Gaël Pernet, Benoit Grébaux, Laurent Herbrecht //
Couverture : Étienne Kopp // **Maquette :** Module // **Mise en page :** Elephant Com and Events // **Publicité :** 03 84 54 25 03 ou belfortmag@mairie-belfort.fr //
Dépot légal : janvier 2018, magazine gratuit //
Impression : Schraag // 30 000 ex. // **Diffusion :** Adrexo // ISSN 1142-8961

Le magazine BelfortMag est distribué dans toutes les boîtes à lettres de Belfort, y compris celles portant la mention «Stop Pub». Si vous avez des dysfonctionnements à signaler, n'hésitez pas à le faire par courriel : belfortmag@mairie-belfort.fr en précisant bien votre adresse postale ou par téléphone au 03 84 54 24 24.

SUIVEZ NOUS

    www.belfort.fr



BELFORT UTILE

Mairie de Belfort

Hôtel de Ville
Place d'Armes
Tél. 03 84 54 24 24
Lundi au vendredi :
8 h - 12 h, 13 h - 17 h 30
www.belfort.fr
courrier@mairie-belfort.fr

Annexe mairie

Éducation, petite enfance, services techniques, urbanisme, déplacements...
Rue de l'Ancien Théâtre
Tél. 03 84 54 25 23
Lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h,
13 h 30 - 17 h 30

Archives municipales

Rue de l'Ancien Théâtre
Tél. 03 84 54 25 44
Mardi au jeudi, 9 h - 12 h,
14 h - 17 h 30

Marchés

Marché des Vosges
Avenue Jean Jaurès
Jeudi : 8 h - 12 h
Dimanche : 8 h - 13 h

Marché Fréry

Rue du Docteur Fréry
Vendredi : 8 h - 12 h
Samedi : 8 h - 13 h

Marché des Résidences

Boulevard Kennedy
Mercredi : 8 h - 12 h

Marché aux puces

Vieille ville
1^{er} dimanche de chaque mois (de mars à décembre)

Allô encombrants

Service gratuit sur rendez-vous :
au 03 84 90 11 71
ou sur grandbelfort.fr



VOUS N'HABITEZ PAS BELFORT ET SOUHAITEZ RECEVOIR LE MAGAZINE ?

RENVOYEZ CE COUPON À :

Hôtel de Ville, Belfort Mag,
place d'Armes 90020 BELFORT CEDEX
accompagné d'un chèque de 5 € à l'ordre du Trésor Public (1 an, 6 numéros)

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

MOIS DE DÉBUT D'ABONNEMENT : _____

Belfort Tourisme

2, rue Georges Clemenceau
Tél. 03 84 55 90 90
Lundi au samedi :
9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h 30
www.belfort-tourisme.com

Musées

Musée des Beaux-Arts

Tour 41
Rue Georges Pompidou

Musée d'Histoire, le Lion Citadelle

Musée d'Art moderne
Donation Maurice Jardot,
8 rue de Mulhouse

Tour 46 rue Bartholdi

Tél. 03 84 54 25 51
Horaires d'ouverture sur www.belfort.fr

Point Info stationnement

(abonnement parkings, stationnement)
Hôtel de police municipale
14 bis, rue du G^{al} Strolz
Tél. 03 84 54 27 00

Urgences

Sapeurs-pompiers : 18

Samu : 15

Police-secours : 17
(depuis un portable 112)

Gendarmerie :
03 84 57 63 00

Police municipale :
03 84 54 27 13

Médecins de garde : 39 66

Pharmacies de garde :
se présenter muni d'une ordonnance au commissariat ou appeler le 15 (SAMU)

Centre hospitalier :
03 81 98 80 00



ALLÔ VOIRIE

Pour signaler des anomalies sur l'espace public (éclairage, voirie, tags...) et obtenir une intervention rapide.

Numéro vert : 0800 202 505

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Du lundi au vendredi :
8 h - 12 h / 14 h - 17 h

www.belfort.fr/fr_allo_voirie.html



ÉDUCATION JEUNESSE

Annexe Mairie
Rue de l'Ancien Théâtre
Lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
03 84 54 25 23



ÉTAT CIVIL

Hôtel de Ville - Place d'Armes
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h - 17 h 30
Jeudi : 10 h - 12 h / 13 h - 17 h 30
Samedi matin : 8 h 30 - 12 h
03 84 54 24 34



EAU ET ASSAINISSEMENT

Service gestion des usagers
4, rue Jean-Pierre Melville
Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30
03 84 90 11 22



DÉCHETS MÉNAGERS

2, rue des Carrières
Du lundi au vendredi :
8 h - 12 h et 13 h-17 h
03 84 90 11 71



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

1, faubourg des Ancêtres
Du lundi au jeudi :
9 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 9 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h
03 84 54 56 56



BELFORT INFORMATION JEUNESSE (BIJ)

3, rue Jules Vallès
Lundi : 13 h 30 - 18 h
Du mardi au vendredi :
10 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Samedi : 14 h - 17 h
03 84 90 11 11





Chères Belfortaines, Chers Belfortains,

Nous voici en 2018 et vous pouvez le constater, notre ville est belle, il y fait bon vivre et nous devons nous attacher à utiliser au mieux ses nombreux atouts pour la rendre encore plus attractive.

Je sais que, comme moi, vous aimez votre ville. Votre participation massive au salon Belfort Atouts pour Plaire le 15 septembre dernier l'a démontré avec force.

Il est vrai que nous avons souvent l'occasion de nous retrouver tout au long de l'année. Depuis 2014, la démocratie participative a été mise en place et vous êtes nombreux à participer aux Conseils de quartier, à répondre aux consultations citoyennes et à proposer des projets lors des budgets participatifs.

Parce que rien ne serait possible sans vous, régulièrement, je vous demande votre avis sur les actions municipales. Aucune décision qui ne figurait pas dans mon programme municipal n'est prise sans votre avis.

Ainsi, le retour à la semaine de 4 jours, c'est votre choix ! Le retour du double sens de circulation du pont Carnot, c'est votre choix !

Car rien ne se fera désormais sans vous.

En 2018, malgré les baisses de dotations de l'État (-10 millions d'euros pour la ville de Belfort) et la baisse de population constatée jusqu'en janvier 2014, la Ville de Belfort continuera d'investir pour l'avenir. Aussi, de nouveaux programmes immobiliers vont voir le jour afin de rendre une offre de logements de qualité et neufs sur le site de l'ancien hôpital, tout en réalisant le projet des berges de la Savoureuse pour retrouver de l'attractivité et redonner envie aux personnes d'habiter Belfort.

Tout cela, bien sûr, et conformément à l'engagement pris, sans augmentation de la dette ou des impôts et en maintenant les subventions aux associations locales à hauteur de 4,5 millions d'euros par an.

Je veux avoir enfin une pensée particulière pour ceux qui sont frappés par le chômage ou les difficultés sociales, pour ceux qui souffrent de la solitude ou de la maladie. Et je veux saluer l'engagement admirable de toutes celles et ceux qui se mettent au service de leurs prochains pour

soulager la misère au quotidien et faire vivre ce qui est, à mes yeux, l'idéal fondateur de la République : la Fraternité.

J'ai également une pensée pour nos soldats, engagés à l'étranger comme en France avec l'opération Sentinelle pour assurer notre sécurité et les valeurs de la République. Servir son pays au péril de sa vie est certainement l'acte le plus noble qu'il soit, parce qu'il place la France au-dessus de tout. Je veux dire, ici, haut et fort, combien nous sommes fiers d'eux !

Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter, à chacun d'entre vous, à vos familles, à vos proches, une excellente année 2018. Qu'elle vous apporte tout ce que vous espérez ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Damien Meslot
Maire de Belfort

4^e
ÉDITION

le mois GIVRÉ

DE BELFORT

DU 9 DÉC. 2017 AU 7 JANV. 2018





UN MOIS DE DÉCEMBRE TOTALEMENT GIVRÉ !

Avec plus de 150 animations programmées du 9 décembre au 7 janvier, la Ville de Belfort a de nouveau vécu quatre semaines de fête ininterrompue grâce au Mois Givré.

La montagne et ses plaisirs sont venus réjouir les petits citadins avec ses trois sites : la piste de luge place du marché des Vosges, la patinoire place Corbis et le Village des P'tits givrés place d'Armes.

La 4^e édition de cet événement hivernal a été inaugurée par le groupe pop Arcadian.

Et il ne faut pas oublier les autres stars de ce Mois Givré : Givrou, Réno le Renne et P'tit Biscuit, les mascottes de la manifestation, qui ont sillonné les rues de Belfort durant ce mois de fête.



UN LABEL NATIONAL POUR LE THÉÂTRE DE MARIONNETTES DE BELFORT ?

La structure belfortaine est candidate à l'obtention du futur label pour les arts de la marionnette. Cette reconnaissance pourrait ouvrir de nouveaux horizons au Théâtre de marionnettes de Belfort.



EN CHIFFRES

25 000 spectateurs par an

Environ 10 000 spectateurs viennent chaque année assister aux représentations organisées au Théâtre de marionnettes. À ce chiffre, il convient d'ajouter 15 000 spectateurs lors des séances en sites extérieurs, sans oublier les scolaires qui viennent sur une demi-journée assister à un spectacle et participer à des ateliers de fabrication de marionnettes.

L'annonce de l'État, en février 2017, de créer un label national pour les arts de la marionnette, a immédiatement fait réagir Jean-Paul Lang, créateur et directeur du Théâtre de marionnettes de Belfort. « Dès que le décret sortira, théoriquement en février 2018, nous déposerons notre projet », confirme l'intéressé. Ce label national, en plus d'être une reconnaissance du travail effectué depuis une trentaine d'années, serait aussi synonyme d'ouverture vers de nouveaux horizons pour la structure belfortaine.

Avec ce label, une douzaine de pôles devraient être mis en valeur sur l'ensemble de l'Hexagone. Le Théâtre de marionnettes de Belfort est la seule scène permanente consacrée à la marionnette en Bourgogne Franche-Comté. Jean-Paul Lang et son équipe restent néanmoins prudents. « Rien n'est jamais gagné d'avance. Répondre aux critères d'excellence de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) est une forme de reconnaissance de notre art sous toutes ses formes : résidences d'artistes, spectacles pour adultes, recherches

HISTORIQUE

1981

Création de l'association « Une poignée d'images »

1983

Création du festival Solstice de la marionnette (biennale à l'époque)

1984

Temps fort marionnette pour adulte

1996

Inauguration du Théâtre de marionnettes de Belfort

2002

Le festival prend un rythme annuel

2010

Leader du projet culture Europe Vagabondage

2013

Leader du projet culture Europe Itinérance

Inauguration de l'agrandissement du Théâtre de marionnettes

2018

La compagnie Belfortaine affiche 32 créations et elle se produit régulièrement dans toute la France et en Europe.



LE MOT DE L'ÉLUE

MARIE ROCHETTE DE LEMPEDES
Adjointe au maire en charge de la culture

« Ce Théâtre de marionnettes est une spécificité belfortaine. Sa présence est remarquable au niveau départemental, national et international. L'axe principal de notre politique culturelle est le développement des talents locaux. Le soutien des associations culturelles et des interactions entre ces partenaires est une priorité. »



contemporaines, échanges internationaux, programmations, soutien aux compagnies régionales, éducation artistique et culturelle. »

L'HISTOIRE D'UNE VIE

Rien ne prédestinait Jean-Paul Lang à cette vie d'artiste. Né dans le quartier de la Pépinière, ce Belfortain a effectué son premier tour du monde à la fin des

années soixante-dix. Il a assisté à son premier spectacle de marionnettes dans une rue de Montréal. Ce fut une révélation.

À son retour à Belfort, par le biais d'une connaissance, il rejoint une petite troupe amateur. « Je ne m'imaginai pas que la marionnette occuperait une place aussi importante dans ma vie ». En 1981, il crée donc sa compagnie.

Seul, il apprend, se forme et se lance. Il participe au festival mondial de

Charleville-Mézières dès l'année suivante et comprend que sa vie tournera désormais autour des marionnettes.

Il travaille seul durant une quinzaine d'années avec des tournées à l'étranger dès le début des années quatre-vingt-dix. Il rencontre sa femme Natalia en Ukraine, où elle est scénographe de théâtre. Le couple ouvre son théâtre en 1996, dans le quartier de la Pépinière, dans un ancien temple protestant abandonné dont seuls les murs ont été conservés.

L'achat du bâtiment, les travaux et le fonctionnement de la structure sont financés par la Ville de Belfort, tout comme son agrandissement : le Théâtre de marionnettes de Belfort (TMB) est inauguré en novembre 2013.

Sa surface est passée de 140 m² à plus de 350 m² : une salle de spectacle intimiste d'une centaine de places, une salle d'exposition, un atelier de fabrication, une salle de réunion, une résidence d'artiste et des espaces de stockage. Des salles sont mises à disposition à Belfort et dans le département pour proposer différents sites de spectacle.



EN CHIFFRES

2 000

Le Théâtre de marionnettes est riche de sa collection de marionnettes : plus de 2 000 pièces, dont certaines très rares. La structure dispose de six expositions itinérantes qu'elle loue dans toute l'Europe. Le projet de cette année est la création d'une exposition interactive.

INFOS+

Tout le programme sur marionnette-belfort.com
Théâtre de marionnettes de Belfort,
30 bis, rue Jean de la Fontaine
Tel. 03 84 28 99 65



ACTUALITÉ

FESTIVAL : LE SOLSTICE DE LA MARIONNETTE

Le festival annuel du Théâtre de marionnettes, le Solstice de la marionnette, se tient chaque année durant les vacances de février. Soit du 9 au 25 février pour cette année, avec quasiment un spectacle par jour dans plusieurs lieux : le Théâtre de marionnettes, le théâtre Louis Jouvet, le cinéma Pathé, la bibliothèque Léon Deubel, et les centres socioculturels administrés par l'association Oïkos.

Le Solstice est le temps fort de l'année du Théâtre de marionnettes, avec la venue de troupes du monde entier et une programmation qui permet de découvrir toutes les techniques de manipulation mais aussi des arts associés : théâtre d'ombre, d'objet, de papier. Le programme complet est à découvrir dans notre agenda page 19.



2018, L'ANNÉE DU ROMANTISME

C'est autour du romantisme que s'articule l'année culturelle 2018 avec des événements librement inspirés du thème.



Cette année, le romantisme prend le relais d'« art et industrie » pour donner le ton à certains événements culturels de la Ville. À la Tour 46, du 29 juin au 30 septembre, une exposition intitulée « *Imagination souveraine. Correspondances entre romantisme et surréalisme* » mêlera fantastique et rêverie, regroupant des œuvres de nombreux artistes dont Caspar David Friedrich, André Masson et Salvador Dali.

CRÉER DES PASSERELLES INATTENDUES

« Ce thème annuel permet de créer des passerelles auxquelles



VISUEL NON DISPONIBLE

Le Dormeur d'André Masson, à voir au Musée d'Art Moderne Donation Maurice Jardot.

on n'aurait pas forcément pensé spontanément, comme ce lien entre surréalisme et romantisme. C'est aussi un moyen de redécouvrir Belfort autrement et d'expliquer le nom de certaines rues comme celle du peintre Heim souvent méconnu » explique Marie Rochette de Lempdes, Adjointe au maire chargée de la Culture. « Le but n'est pas de définir le romantisme mais au contraire de

laisser chacun libre de l'interpréter à sa façon et de s'en emparer. Il s'agit d'une idée et surtout pas d'un carcan. Les musées le mettent en avant en faisant référence au mouvement pictural du XIX^e siècle, mais le romantisme peut toucher le théâtre, le cinéma, la musique et prendre un sens différent en fonction des acteurs qui s'en saisissent. » Le thème du romantisme se retrouve dans

plusieurs événements comme le Festival d'histoire vivante, le mois du livre et le concours photo initié dans le cadre du Mois de la photographie.

Le cycle de conférences organisées par le service des musées de la Ville sera lui aussi teinté de romantisme avec une première conférence consacrée au romantisme allemand.



CONCOURS PHOTO

Du 1^{er} janvier au 28 février, laissez parler votre créativité, participez au concours photo organisé par la Ville de Belfort en partenariat avec la Ville de Beaucourt.

Le concours est entièrement gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs sans limite d'âge. Les participants devront s'inspirer du thème du romantisme en laissant s'exprimer leur créativité et leur habileté technique. Les clichés sont à déposer ou à envoyer accompagnés du bulletin de

participation à l'Hôtel de Ville de Belfort avant le 28 février.

LES MEILLEURS CLICHÉS RÉCOMPENSÉS

De très beaux lots sont prévus pour les gagnants avec notamment un chèque de 700 euros du Crédit Mutuel, une carte cadeau

Cora d'une valeur de 300 euros et une enceinte bluetooth Bose. Les 30 plus beaux clichés seront, par ailleurs, exposés sur les grilles de la Préfecture de Belfort en avril prochain à l'occasion de la deuxième édition du Mois de la photographie.

INFOS+

Le règlement du concours et le bulletin d'inscription sont téléchargeables sur les sites internet des Villes de Belfort et Beaucourt.

L'ARCHÉOLOGIE MISE EN SCÈNE

Au musée d'histoire, les salles dédiées à l'archéologie se modernisent grâce au travail d'un comité scientifique mobilisé pour imaginer une nouvelle scénographie. Celle-ci permettra de révéler de nouvelles pièces mais surtout d'expliquer, à travers elles, l'histoire locale.



Les réserves du musée d'histoire de Belfort abritent une collection de 71 000 objets archéologiques comprenant de très belles pièces et des éléments révélateurs de l'histoire locale. Les services des musées mettent en valeur cette richesse en repensant l'aménagement, la présentation et la sélection des objets exposés dans les trois salles du musée dédiées à l'archéologie.

La nouvelle scénographie devrait être mise en place au mois de mars. Elle permettra de « raconter l'histoire locale de la préhistoire à la Révolution française en créant des liens pour faire parler ces objets qui sont autant de témoignages du passé » explique Marc Verdure, conservateur du patrimoine et directeur des musées de Belfort et de la Citadelle.

L'APPUI D'UN COMITÉ SCIENTIFIQUE

« L'inventaire effectué dans le cadre de la vérification des collections du musée nous a permis de redécouvrir des pièces qui méritent d'être mises en valeur » souligne Marie Rochette de Lempdes adjointe au maire chargée de la Culture. Celles-ci proviennent notamment des fouilles menées sur le site archéologique de la grotte de Cravanche et de l'atelier de potiers gallo-romains découvert à Bavilliers. La plupart appartiennent aux musées de Belfort, à l'État ou à la Société belfortaine d'émulation.

Un comité scientifique issu d'un partenariat entre le service des musées de la Ville, l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, la Société belfortaine d'émulation et le service régional d'archéologie de l'État, travaille actuellement à la sélection des objets qui seront exposés. Différents outils multimédias seront mobilisés pour renforcer la dimension didactique du nouvel aménagement



ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de la demande d'autorisation unique du

projet d'aménagement des berges de la Savoureuse, la préfecture organise une enquête publique du 8 janvier au 10 février 2018.

Elle a pour objectif de recueillir l'avis et les remarques des Belfortains sur ce dossier.

Informez-vous
et donnez
votre avis

POUR CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUÊTE

Le dossier d'enquête est à disposition pendant toute la durée de la consultation :

- ◆ à la mairie de Belfort, salle Kléber, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels ;
- ◆ sur le site internet des services de l'État dans le Territoire de Belfort, à l'adresse suivante : <http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Enquetes-publiques> ;
- ◆ sur un poste informatique disponible à la Préfecture du Territoire de Belfort aux jours et heures d'ouverture au public de la préfecture ;
- ◆ le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande écrite et à ses frais.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Belfort, salle Kléber :

- lundi 8 janvier, de 9 h à 12 h ;
- mardi 16 janvier, de 15 h à 18 h ;
- mercredi 24 janvier, de 9 h à 12 h ;
- jeudi 1^{er} février, de 15 h à 18 h ;
- mercredi 7 février, de 15 h à 18 h ;
- samedi 10 février, de 9 h à 12 h.

DÉNEIGEMENT : UN PLAN PRÉCIS POUR ASSURER LA CIRCULATION

Quand l'hiver s'installe, vient avec lui son lot de désagréments : gel, verglas et neige. La municipalité a mis en place un plan de déneigement activé de mi-novembre à mi-mars.

EN CHIFFRES

165 km
de voirie à traiter
32 bacs à sel
sont mis à disposition du public. Ils sont répartis dans toute la ville

2 000 tonnes
la quantité de stockage de sel de déneigement situé au Centre technique municipal (CTM)

500 tonnes
ont été utilisées l'hiver dernier

2 heures
la durée moyenne de chaque circuit parcouru par chaque chauffeur de saieuse : merci pour votre compréhension !

En cas de fortes chutes de neige, la priorité des interventions est le dégagement des axes principaux de trafic de la Ville. Sont ensuite traités les circuits empruntés par les bus Optymo, les pôles d'activités économiques, les accès aux groupes scolaires et ensembles collectifs, les rues en pente puis les rues de desserte.

Par ailleurs, lors de neige très abondante, il existe un plan spécifique pour le déneigement des parkings. Il faut alors non seulement racler la neige, mais également l'évacuer. Enfin, la Ville de Belfort assure le dégagement de près de 32 km de trottoirs afin de permettre une continuité des circulations piétonnes.

À CHACUN DE DÉGAGER SES TROTTOIRS

Chacun doit y mettre du sien : les riverains ont l'obligation de déneiger la portion de trottoir le long de leur habitation. Pour les personnes âgées ou handicapées, le CCAS a mis sur pied une assistance au déneigement.



La Ville de Belfort assure également le déneigement des abords de 110 équipements communaux, de 25 000 m² de zones piétonnières, des pistes cyclables, des cours d'école, des arrêts et abris bus.

LE DISPOSITIF

La période d'astreinte pour déneigement des agents du Centre technique municipal (CTM) et du service des espaces verts de la Ville s'étale du 20 novembre au 20 mars. Jusqu'à 210 personnes peuvent être mobilisées en cas de conditions très défavorables. Dans le cas contraire, environ 80 agents sont sur le terrain.

Durant ces quatre mois d'hiver, un patrouilleur sillonne les rues

de la Ville deux fois par nuit selon des points stratégiques déterminés (pont, routes à forts potentiels de dangerosité) afin d'apprécier les conditions climatiques en temps réel. Si nécessaire, un cadre d'astreinte est alerté pour déclencher les opérations selon la situation : quantité de neige tombée, nature de la neige et de la température extérieure. En règle générale, quatre véhicules de déneigement (lames + saieuses) assurent le déneigement des rues de la ville.

RÉDUCTION DU SALAGE

Le plan de viabilité hivernale belfortain est élaboré dans un souci d'efficacité maximale. L'objectif est de saler moins mais mieux en traitant la totalité du réseau.



RÉCOMPENSE : TROPHÉE D'ARGENT TERRITORIA

Belfort s'est distinguée lors de l'attribution des prix Territoria 2017.

La Ville a été primée pour ses bancs adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite : le prix d'argent lui a été décerné dans la catégorie « service aux personnes ». Une réception au Sénat, le 14 novembre dernier, a permis aux élus belfortains de recevoir le prix Territoria 2017.

ANIMAUX

DES INCIVILITÉS
NUISIBLES

Les incivilités commises par certains propriétaires d'animaux et par les personnes qui nourrissent des nuisibles portent atteinte à la protection animale.

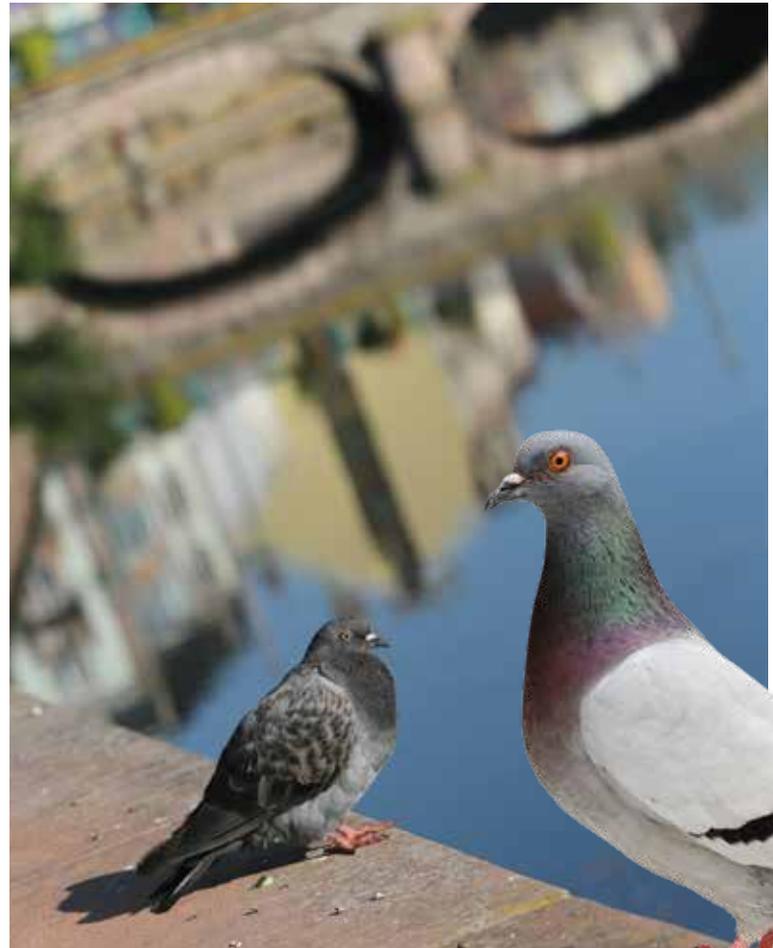
« Il est regrettable de constater que certains détenteurs de chiens les promènent sans laisse au risque de causer un accident ou tout autre désagrément. » souligne Christiane Einhorn, conseillère municipale déléguée chargée de la protection des animaux. « Régulièrement, des Belfortains me font part de leur crainte d'être mordus ou bousculés lorsqu'ils se trouvent face à un chien en liberté. »

L'arrêté municipal du 13 septembre 2012 précise pourtant

que les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble de la ville et qu'ils sont interdits dans les aires de jeux pour enfants. Les contrevenants encourrent une amende de 11 euros.

**INTERDIT DE
NOURRIR LES PIGEONS**

« Le nourrissage des pigeons cause également un réel problème à nos concitoyens » poursuit Christiane Einhorn. « Il ne saurait être question d'éradiquer la population



de pigeons de la ville de Belfort, mais de la réguler. Pour ce faire, il est indispensable que les contrevenants prennent conscience que leur action entraîne la concentration et la prolifération de ces animaux.

Ces volatiles génèrent de nombreux dégâts, notamment sur les bâtiments, et sont porteurs de maladies et parasites.

La négligence et le laxisme de certains peuvent être source de

tension entre les habitants. De plus, ces comportements donnent une mauvaise image de l'animal en ville et vont à l'encontre du respect dû à chacun. »

D'autant que le nourrissage des pigeons, animal considéré comme nuisible, est interdit. L'amende encourue est également de 68 euros.

**INCIVILITÉS,
ÇA SUFFIT !**

STOP

Mégots, déjections canines, nuisances sonores, comportements agressifs, tags, crachats, chewing-gum et déchets en tout genre dégradent notre cadre de vie. À Belfort comme ailleurs, ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et représentent un coût non négligeable pour la collectivité.

**Si on aime sa ville,
on la respecte !**

INFOS+

Le plan des distributeurs de sachets à déjections canines installés dans toute la ville est consultable sur le site de la Ville, rubrique « cadre de vie » : www.belfort.fr

Il est possible de télécharger la plaquette d'information par secteur (nord, centre, sud).

Hôtel de Ville :
03 84 54 24 24
Allo voirie, numéro vert :
0800 202 505



**NOM D'UN CHIEN
RAMASSEZ !**

→ 68 DISTRIBUTEURS DE SACS À VOTRE SERVICE

**DÉJECTIONS
CANINES
NON RAMASSÉES**

**AMENDE
68€**



LE BON GESTE POUR UNE VILLE PROPRE

L'HÔTEL DU GOUVERNEUR, ENTRE PASSÉ ET AVENIR

L'ancien arsenal militaire, racheté par la Ville, va être entièrement restructuré cette année. Une fois les travaux achevés, l'ensemble immobilier accueillera l'an prochain, notamment, la Police municipale, l'office de Tourisme, les gardes-nature et les Anciens combattants.

C'est un beau bâtiment de la vieille ville. Il est situé dans l'alignement de la façade de la mairie et ancré dans l'histoire belfortaine. Soucieuse de préserver son patrimoine historique, la Ville a décidé de racheter cet ensemble militaire, vide depuis 2015, pour y installer des services publics.

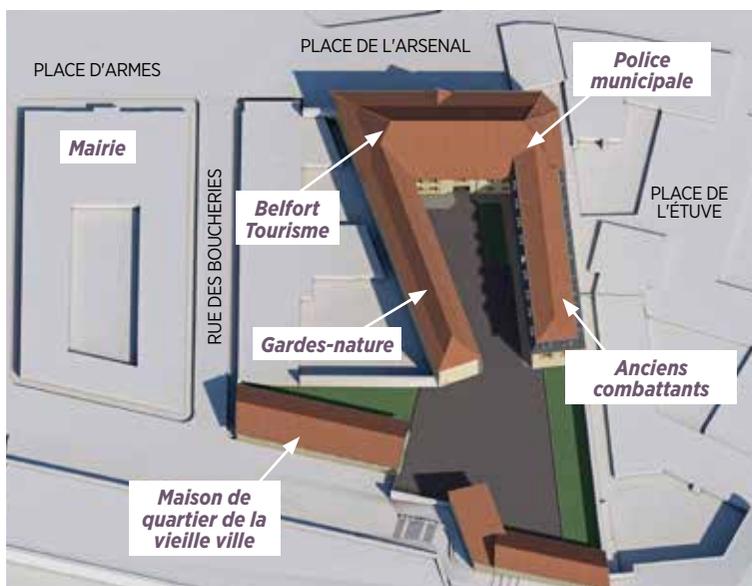
L'édifice historique, en forme de U et dont la façade principale donne sur la petite place de l'Arsenal, est composé de trois corps de bâtiments. Cet ensemble va être entièrement restructuré cette année. Le chantier débute en janvier et s'achèvera en décembre prochain, pour une ouverture du site en janvier 2019.

1 000 M² DE SURFACE

Une année de travaux est nécessaire pour reprendre totalement

MÉCÈNES

Les sociétés **Mirola et Cabete Façades** contribuent à la préservation du patrimoine belfortain en étant mécènes de la rénovation de l'Hôtel du Gouverneur.



cet édifice classé depuis 1929. C'est donc une surface de plus de 1 000 m² qui va être modernisée en tenant compte des demandes de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

La police municipale et ses différents services (accueil, centre de surveillance vidéo, administration...) seront installés dans le bâtiment donnant sur la place de l'Arsenal. L'accueil du public y sera assuré 24h/24.

Belfort Tourisme, le service des gardes-nature et un espace dédié aux anciens combattants seront également basés à l'Hôtel du Gouverneur.

À noter qu'un autre bâtiment du site, l'ancienne « Maison du Tailleur », est également en travaux depuis cet automne. La future Maison de quartier de la vieille ville y verra le jour au printemps.

UN PEU D'HISTOIRE

À l'origine, les premières constructions de ce qui se nommera plus tard l'Hôtel du Gouverneur sont destinées à abriter l'arsenal militaire. Ce qui explique d'ailleurs que la placette située entre le bâtiment et le restaurant des Trois Maillets soit devenue celle de l'Arsenal.

Le site d'armement étant jugé trop près du centre-ville, il a été déplacé dans le nouvel arsenal du Vallon en 1911.

QUELQUES DATES

1726

Construction des deux premiers bâtiments : celui donnant sur l'actuelle place de l'Arsenal et celui bâti tout contre, en diagonale, derrière ce qui étaient alors les abat-toirs (ils ont été transformés en prison départementale en 1829).

1881

Construction des autres bâtiments. Celui permettant de former un U et créant une cour intérieure, ainsi que les ateliers du tailleur et du bottier fermant l'espace.

1927

L'ensemble prend le nom d'« Hôtel du gouverneur ».

1929

Protection par inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

1966

Installation du Délégué militaire départemental (DMD). Les bureaux du DMD y sont restés jusqu'en 2011, date à laquelle ils ont rejoint la caserne Friederichs.

2015

Les derniers services militaires (centre de recrutement, atelier du tailleur, service infrastructure) quittent l'Hôtel du gouverneur. Le Maire réfléchit à une sauvegarde et au moyen de réutiliser ce patrimoine bâti.

À partir de 1927, l'hôtel résidentiel héberge le gouverneur militaire de Belfort et des constructions nouvelles, nécessaires au service de cette nouvelle fonction, sont ajoutées.



UN VÉRITABLE COUP DE POUCE POUR LES ENFANTS

Belfort fait partie des villes qui adhèrent au dispositif « Coup de pouce Clé ». 40 élèves de CP ont été sélectionnés cette année scolaire pour y participer. Ils bénéficient, chaque soir, d'activités de soutien.

Pour la 4^e année, la Ville de Belfort adhère au dispositif « Coup de pouce clé ». Huit clubs ont été formés dans six écoles de la ville. Chacun réunit cinq élèves repérés par leurs enseignants comme ayant besoin d'aide dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Huit intervenants ont été recrutés par la Ville pour assurer l'encadrement de ces clubs et accompagner les enfants dans leur découverte de la lecture. Ils ont tous suivi une formation adéquate avant leur prise de poste. Les parents participent pleinement à l'action en assistant obligatoirement à trois rendez-vous annuels et en venant

chercher chaque soir leur enfant à l'issue de la séance, afin d'échanger avec l'animatrice. Ils peuvent aussi assister aux séances s'ils le souhaitent.

SÉANCES D'1 H 30 APRÈS LA CLASSE

Paul, Maxence, Sirine, Meys et Meriem sont élèves de CP à l'école Jules Heidet. Chaque soir après la classe, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ils se retrouvent tous les cinq autour d'Odile Bonnefoy, animatrice du club de lecture et d'écriture



« Coup de Pouce ». Le déroulement de leur séance d'1 h 30 est toujours le même. Elle débute avec le goûter pris en commun. Une pause récréative avant d'attaquer les choses sérieuses, de façon ludique. Le mot du jour est la première étape. « Bouche bée » succède à « biscotto ». Ira-t-il dans le pot des « jolis mots », des « mots bizarres », des « mots doux » ou des « mots rigolos » ? Ce sera « joli mot » pour ce soir.

La séance se poursuit avec le « travail de la maitresse », la lecture surprise, le jeu de sons, la

production collective d'écrit, les 10 minutes d'autonomie et la « belle histoire » pour terminer. Odile Bonnefoy fait avancer les enfants dans l'apprentissage de la lecture. Depuis la fin des vacances de la Toussaint, elle encadre les cinq élèves de CP proposés par les enseignants de l'école Jules Heidet pour intégrer le club « coup de pouce » de l'établissement.

FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

« C'est un réel investissement que fait la Ville pour l'égalité des chances » note Marie-Hélène Ivoll, Adjointe au maire en charge de l'Éducation. « Le CP est une classe charnière et la lecture est la base de tout. Ces clubs coup de pouce sont une vraie chance offerte à ces enfants. » La municipalité offre également un abonnement à « J'aime lire » et un cahier de vacances en fin d'année scolaire à tous les élèves participants.

INFOS+

Coupedepouceassociation.fr

PRIX DES PREMIÈRES LECTURES

C'est un temps fort de l'année. Un Prix des premières lectures est décerné à un livre jeunesse par les 10 000 élèves de CP accompagnés dans les clubs Coup de pouce clé. Le livre lauréat de ce prix est offert par l'association à tous les enfants des clubs.

HECTOR ET SON TRÉSOR

Tous les ans, la municipalité offre un spectacle de fin d'année aux enfants qui fréquentent les structures d'accueil de la ville : multi accueils, halte-garderie et Relais d'assistantes maternelles (RAM).

Fin novembre, l'artiste Stéphanie Joire est intervenue dans toutes les structures pour proposer son spectacle musical « Hector et son trésor » aux tout-petits.



ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

DES ÉLUS JUNIORS ENGAGÉS ACTIVEMENT DANS LA VIE DE LA CITÉ



Une salle comble pour la première séance plénière.

Les 36 élus du Conseil municipal des enfants, élèves de CM2 représentant toutes les écoles de la ville, vont travailler pendant un an pour le bien de la collectivité.

Lundi 6 novembre, l'ambiance était sérieuse et l'auditoire particulièrement concentré dans la salle du Conseil municipal, en ce jour d'installation du Conseil municipal des enfants (CME). La salle était bien comble pour cette première séance plénière : la plupart des parents, des enseignants, des directeurs d'écoles, des élus étaient présents pour assister à ce moment important. « *Vous êtes les futurs citoyens. La France de demain est entre vos mains* », les a encouragés le Maire de Belfort Damien Meslot, accompagné de Monique Mon-

not, son adjointe chargée du Conseil municipal des enfants, en accueillant cette nouvelle équipe municipale junior.

UNE VRAIE CAMPAGNE ÉLECTORALE DANS LES ÉCOLES

C'est la plus jeunes des élus, Anaïs El Khader, qui a été nommée Maire junior. Après avoir, par vote électronique, adopté le règlement du CME, les jeunes conseillers ont reçu chacun, fièrement, la mallette de conseiller municipal.

À l'issue d'actions pédagogiques menées dans le cadre de l'apprentissage de la citoyenneté, les élèves candidats ont fait campagne auprès de leurs camarades, à grands renforts d'affiches, de slogans et parfois de discours pour défendre leurs idées. Puis chacune des 18 écoles publiques et privées de la ville a procédé, début octobre, à l'élection de deux représentants parmi ses élèves de CM2 : un garçon et une fille, pour assurer la parité. Seule l'école Louis

Pergaud est représentée par deux demoiselles, aucun garçon n'ayant souhaité être candidat.

Le CME est un apprentissage grandeur nature de la démocratie. Soutenus par Monique Monnot et différents élus et bénévoles, les 36 conseillers vont, pendant cette année scolaire, apprendre à élaborer des projets dans trois commissions :

- Communication et culture
- Environnement
- Droits de l'Enfant

Le CME se réunit un mercredi après-midi par mois en commission de travail et participe aussi aux cérémonies, aux commémorations et animations organisées par la Ville.

LE RETOUR DE LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

Les résultats de la consultation organisée en septembre par la municipalité étaient sans ambiguïté : 76 % des parents et 87 % des enseignants se sont exprimés pour le retour à la semaine scolaire de quatre jours à la rentrée de septembre prochain.

Les 31 conseils d'école se sont exprimés à leur tour sur ce sujet en octobre et novembre et au regard de la concordance des positions, la Ville de Belfort a fait le choix de demander au Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) une dérogation afin d'organiser la semaine scolaire sur quatre jours pour la rentrée de septembre 2018.

HARMONISATION DES HORAIRES

Les conseils d'école ont également été amenés à se prononcer sur les horaires d'école sur quatre jours. La plupart souhaitent le retour aux horaires d'avant la semaine de 4,5 jours, soit de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Dans un souci d'harmonisation des horaires des écoles de la ville et pour assurer une bonne organisation du périscolaire, la municipalité définira d'ici la mi-mars, en lien avec le DASEN, les horaires d'école de la prochaine rentrée.

LES JEUNES ÉLUS



ANAÏS EL KHADER
Maire junior



NIKITA BAEHR
1^{er} adjoint junior



SARAH PY
2^e adjointe junior



AUGUSTIN PETITCOLIN
3^e adjoint

BELFORT, UNE VILLE CONNECTÉE



WWW.BELFORT.FR

Le nouveau site internet de la Ville est en ligne. Accessible et doté de nouvelles fonctionnalités, belfort.fr propose une large palette de services en ligne, des contenus enrichis et mis à jour en temps réel.

Depuis plus de trois ans, la Municipalité mène une ambitieuse politique de développement. Repensé pour mieux répondre aux attentes des usagers, ce nouveau site internet de dernière génération est le fruit d'une concertation et d'un travail collaboratif menés depuis plus de 18 mois avec l'ensemble des services de la collectivité.

AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Les rubriques d'actualités et d'informations institutionnelles ont été totalement recrées pour offrir aux usagers des renseignements pratiques sur la vie de la cité et sur les sujets qui les touchent ou les intéressent particulièrement. Le nouveau site rend également les démarches administratives plus accessibles.

NAVIGUER PARTOUT

Le nouveau site de Belfort est en "responsive design" : il s'adapte automatiquement à l'écran (ordinateur, smartphone, tablette) pour offrir la meilleure expérience de navigation possible quel que soit le support utilisé.

Avec plus de la moitié des accès en mobilité, cette évolution était rendue indispensable.

UNE INFORMATION PERSONNALISÉE

Grâce au compte Mon Belfort, les usagers reçoivent des informations qui les concernent : thèmes et pages préférés, les actualités personnalisées, des modules pratiques en page d'accueil (menu des cantines, agenda des travaux, etc).

GÉOLOCALISATION

La géolocalisation des événements et des équipements publics (écoles, parcs et jardins, monuments historiques...) permet plus de proximité avec les usagers. La géolocalisation des travaux offre, en un coup d'œil,

APPLICATIONS

La Ville de Belfort vous propose plusieurs applications pour Iphone et Android, afin de vous accompagner au quotidien et vous simplifier la vie.

BELFORT EVENTS

Le programme géolocalisé de tous les grands événements (Mois Givré, Fimu...)

BELFORT BIEN-ÊTRE

Des parcours sport/santé accessibles à tous dans toute la ville

BELFORT DÉCHETS

Le calendrier de collecte des ordures ménagères avec des rappels automatiques

PAYBYPHONE

Le stationnement en toute simplicité, où que vous soyez

toutes les améliorations que la Ville entreprend pour la rendre plus belle et plus sûre.

RUBRIQUE ASSOCIATION

Les associations disposent d'un outil simple d'utilisation qui facilite la publication de leurs événements dans l'agenda du site.

QUATRE SITES DÉDIÉS

Accessibles depuis la page d'accueil de Belfort.fr, des sites dédiés à la culture, au sport, au CCAS et à Belfortetvous offrent une information enrichie et complète avec des actualités et un agenda propre à chacun de ces mini-sites.

BELFORT, UNE VILLE TRÈS VISITÉE

Le site Internet de la Ville de Belfort accueille chaque mois plus de 25 000 visiteurs. Ils passent en moyenne 1 minute 45 sur le site. Les pages les plus visitées sont l'actualité, l'agenda et les services en ligne.

La Ville de Belfort poursuit avec son nouveau site Internet sa mutation numérique pour offrir, sur tous les supports de communication, un service accessible à tous, partout, à tout moment.

LA VILLE DE BELFORT VOUS FACILITE LE STATIONNEMENT

Grâce à l'application PayByPhone, toutes les personnes disposant d'un téléphone, d'un Smartphone ou d'Internet peuvent payer leur stationnement de manière pratique, rapide et sécurisée.

La première fois, vous créez un identifiant avec votre numéro de téléphone mobile, une carte bancaire valide et votre numéro de plaque d'immatriculation. Par la suite, vous n'avez plus besoin de saisir vos coordonnées bancaires. Vos transactions sont directement débitées sur votre compte bancaire, et votre compte PayByPhone est utilisable partout où le service est disponible. L'utilisation de l'application PayByPhone est gratuite.

COMMENT ACCÉDER À CE SERVICE ?

- > **Depuis votre Smartphone** avec l'application PayByPhone disponible sur Appstore, Google Play et Windows Phone
- > **Par Internet mobile** sur m2.paybyphone.fr
- > **Par Internet** sur paybyphone.fr
- > **Par serveur local** 01 74 18 18 18 (appel local)
- > **Depuis l'Apple watch**

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Connectez-vous avec votre numéro de mobile et votre mot de passe.
2. Entrez le code tarif à 4 ou 5 chiffres.
3. Choisissez une durée de stationnement et confirmez.
4. Prolongez ou stoppez.

PLUS DE TICKET PAPIER

Pour le contrôle, tous les agents de votre ville sont équipés de terminaux qui leur permettent de vérifier rapidement grâce à la plaque d'immatriculation si vous avez un stationnement valide.

LE FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Les automobilistes qui ne seront pas acquittés du droit de place ou qui auront dépassé le délai payé de stationnement s'exposeront à un FPS de 30 € qui remplace l'amende pénale (25 € si le paiement est effectué dans les cinq jours). Là encore, il sera possible de régler son FPS soit depuis l'horodateur soit depuis son Smartphone.

AVANTAGES

- > Plus besoin de monnaie pour régler votre stationnement.
- > Vous pouvez prolonger ou stopper la durée de votre stationnement.
- > Le décompte de la durée de votre stationnement restant vous est communiqué par une alerte gratuite de fin (en option un SMS de rappel peut vous être envoyé cinq minutes avant la fin de votre stationnement).
- > Les reçus de paiement sont disponibles par email sur votre compte ou dans l'application Smartphone.

Il n'y a pas de changements des tarifs de stationnement. Depuis 2015, la municipalité a opéré une modernisation des équipements et de la procédure des procès-verbaux de stationnement. L'application PayByPhone permet aujourd'hui de proposer



RAPPEL

Le stationnement public est gratuit les premiers samedis suivant les soldes de 14 h à 19 h, le Vendredi saint et le 26 décembre.

un nouveau service aux usagers. L'ensemble de ces services, tout comme les différentes possibilités de stationnement à Belfort, ont pour objectif de faciliter l'accès au centre-ville et contribuent ainsi à sa redynamisation.

LA FIN DES SECTEURS POUR LES ABONNÉS

Les abonnés peuvent désormais se stationner partout. Les tarifs sont inchangés et une nouveauté de taille va simplifier la vie des usagers : le paiement dématérialisé.

Jusqu'à présent, les abonnés ne pouvaient se garer que dans le secteur noté sur leur carton de stationnement. Afin de faciliter la vie des usagers, la municipalité a décidé de supprimer les secteurs de stationnement et les quotas pour les résidents belfortains.

Depuis le 1^{er} janvier, un abonnement peut être délivré par véhicule, sur présentation de la carte grise et d'un justificatif de domicile. À noter que l'adresse de résidence doit être comprise

dans le périmètre du centre-ville. Le stationnement des résidents est ainsi possible partout (parkings et rues) sauf sur les zones rouges où le stationnement est limité à deux heures.

PAIEMENT PAR SMARTPHONE

La simplification ne s'arrête pas là : à la fin des secteurs et des quotas pour les résidents s'ajoute la fin des cartons de stationnement. Et donc la fin des renouvel-

lements « physiques » obligatoire à l'hôtel de police municipale. Le paiement se fait désormais aussi par carte bancaire. Via internet ou sur smartphone grâce à l'application Paybyphone. Et ce n'est plus le carton mais la plaque d'immatriculation qui est contrôlée par les agents de surveillance de la voie publique. Les usagers qui souhaitent régler leurs abonnements en liquide pourront néanmoins toujours se rendre au guichet de l'hôtel de police.

NOUVEAU

Votre Mutuelle MMEI à Belfort

La Mutuelle MMEI est LA mutuelle dont les tarifs sont calculés en fonction des revenus et qui ne pratique pas d'augmentation liée à votre âge après 66 ans !



RÉALISEZ
vos simulations
de devis en ligne
SUR : www.mmei.fr



La mutuelle
mmei
ouverte à tous



6 rue du Rhône 90000 BELFORT
Tél : 03.84.22.14.39 - contact.mmei@mmei.fr

BUDGET PARTICIPATIF : UNE MOBILISATION AU RENDEZ-VOUS !

Depuis trois ans, la Ville de Belfort consacre un budget annuel de 130 000 € à la réalisation d'aménagements proposés et choisis par les habitants eux-mêmes. Cette année, les 1 438 suffrages ont permis de départager les 16 projets finalistes pour en retenir dix qui verront le jour en 2018.

DIX PROJETS LAURÉATS

Pour le budget participatif, l'année 2017 aura été celle des « plus » : plus d'idées proposées, plus de projets retenus, et plus de votants. La preuve du succès croissant de cette opération, désormais inscrite dans le paysage belfortain.

Les habitants ont été appelés à voter cet automne pour leurs projets favoris parmi les 16 proposés cet été et retenus par les services de la Ville, après instruc-

tion. Les passionnés de VTT se sont mobilisés massivement pour placer en tête des suffrages le projet de base VTT à proximité de la base nautique de l'étang des Forges, qui devance de peu celui d'une boîte à livres au centre-ville.

Les amis des bêtes ne seront pas en reste avec le parc canin qui verra le jour au Fort Hatry et les hôtels à insectes qui fleuriront à travers la ville. Les fans d'échecs seront comblés par l'installation de tables échiquiers (le lieu reste

à choisir). Parmi les projets retenus, citons encore le parcours découverte au square Lechten, le jardin pédagogique à la Miotte, l'amélioration du city stade à Dardel, des jeux secteur Baudin et enfin les bancs adaptés aux personnes à mobilité réduite sur la Place de l'Europe.

Les projets lauréats désormais connus, les services de la Ville peuvent dès à présent œuvrer à leur mise en œuvre. Elle se fera en concertation avec les habitants des quartiers concernés et

avec les Belfortains qui ont proposé les idées afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Plus que jamais, cette 3^e édition du budget participatif témoigne de la volonté des Belfortains de contribuer collectivement à l'amélioration de leur cadre de vie.

COMPOSTEURS COLLECTIFS EN VILLE : DES HABITANTS BIEN FORMÉS

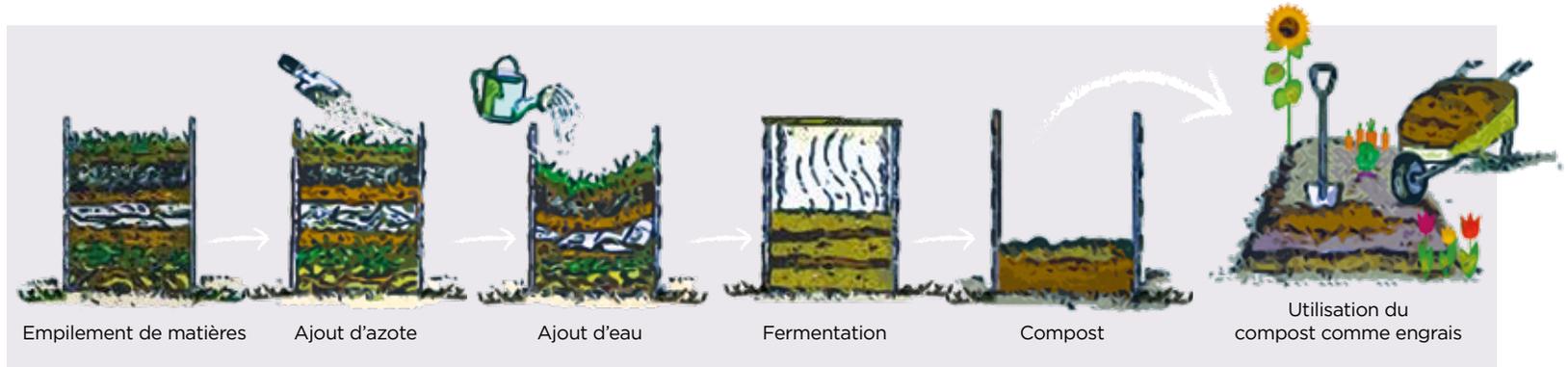
Installer des composteurs en ville, pour répondre aux demandes des habitants, c'est bien. Contribuer à leur bonne utilisation, c'est encore mieux pour inscrire ces équipements dans la durée.

Une demi-douzaine de personnes a participé le 14 novembre dernier à une formation au compostage, prise en charge par le groupe Schroll et animée par un maître composteur. Cette formation faisait suite à l'installation par la Ville de Belfort de trois composteurs dans le cadre du budget participatif 2016 : le

composteur collectif du quartier des Barres et du Mont et ceux des jardins partagés des Glacis du Château et de Belfort Nord. Le compostage permet de recycler utilement les déchets alimentaires et végétaux afin de disposer d'un engrais naturel de qualité. Les composteurs collectifs installés par la Ville permettent

donc à tous les Belfortains qui le souhaitent de mettre à profit leurs déchets et de récolter une part du compost ainsi produit pour leurs propres plantations.

Le composteur collectif du Mont, inauguré en juillet dernier.



DE BONS PETITS PLATS LIVRÉS AVEC LE SOURIRE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose un large panel de services aux personnes âgées et handicapées, dont la livraison quotidienne de repas, à domicile.



Lucie, agent du CCAS, charge chaque matin les valisettes isothermes dans le véhicule de tournée avant de partir en livraison.

Rosette Marchal apprécie de déguster de bons petits plats sans avoir à s'affairer en cuisine. Comme sa maman avant elle, Rosette bénéficie depuis une vingtaine d'années du service de portage de repas à domicile assuré par le CCAS. Chaque matin,

Christian Pingitore ou l'un de ses collègues vient lui apporter son repas de midi.

Christian prend le temps d'échanger quelques mots avec l'octogénaire, de parler de la météo, de la santé et des enfants. La livraison de repas à domicile est aussi un moyen pour le CCAS de nouer du lien social et de sortir certains aînés de leur isolement.

UN SERVICE OUVERT À TOUS LES BELFORTAINS DE PLUS DE 60 ANS

Le CCAS propose différents services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap : aide à domicile, soins infirmiers, déneigement, bibliothèque, dépannage ou portage de repas. Six agents de la Ville se chargent d'assurer la livraison aux bénéficiaires de ce service, six jours sur sept (les

commandes du dimanche sont livrées le samedi).

Tous les Belfortains de plus de 60 ans peuvent bénéficier de ce service très souple et adapté. C'est également le cas pour les personnes en situation de handicap permanent ou temporaire (après un accident, par exemple).

La souplesse est la règle au niveau des commandes, puisque chacun peut solliciter le service de livraison pour un à sept repas par semaine, en fonction de ses besoins et des menus proposés.

Les menus, élaborés par une diététicienne, sont complets et équilibrés. Ils comprennent toujours un potage, une entrée, un plat principal, un fromage et un dessert. Ils peuvent être adaptés si besoin : sans sel, pauvre en sucre et avec un plat de substitution les jours de poisson. Des menus « améliorés » sont proposés les jours de fête.

INFOS+

Les menus du mois sont disponibles en ligne sur le site ccas.belfort.fr.
CCAS de Belfort
1, faubourg des Ancêtres
Tél. 03 70 04 81 91

ROSETTE MARCHAL, 81 ANS, UNE BÉNÉFICIAIRE HEUREUSE



Rosette reçoit quotidiennement la visite de Christian, un des agents du CCAS en charge de la livraison des repas.

Depuis combien de temps êtes-vous adhérente au service de livraison de repas du CCAS ?

Depuis bien longtemps ! Ma maman, qui habitait avec moi, bénéficiait du service et elle en était très satisfaite. J'ai pris sa suite après son décès. Cela fait donc 37 ans que j'y adhère avec plaisir.

Vous êtes satisfaite de ce service ?

Je n'ai jamais rien trouvé à redire aux menus. J'apprécie de ne pas avoir à cuisiner et à réfléchir à quoi manger. Je bénéficie d'un bon repas tous les jours malgré mes faibles revenus. Et j'ai le plaisir de recevoir un agent livreur chaque jour alors que je ne peux plus sortir de chez moi. C'est souvent la seule personne que je vois de la journée.

EN CHIFFRES

5
tournées de livraison pour couvrir toute la ville

80 000
repas livrés chaque année

420
bénéficiaires par an

260
repas livrés en moyenne, chaque jour

De 3,18 à 10,50 €
le coût du repas, selon les ressources *

*Soumis à déduction fiscale



UN MINI BUS ADAPTÉ

Le CCAS de la Ville de Belfort dispose désormais d'un mini bus de huit places, adapté au transport de personnes à mobilité réduite.

Ce véhicule permet de transporter les personnes âgées aux activités collectives proposées par le CCAS et les Maisons de quartier. La société Infocom a financé l'achat de ce bus grâce à 19 annonceurs dont les logos ont été apposés sur le véhicule.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : UNE LUTTE QUOTIDIENNE

Le sujet est tristement d'actualité. Sans attendre les scandales de ces dernières semaines, l'association Solidarité Femmes œuvre depuis bien longtemps à l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences.

L'association, qui fête ses 40 ans cette année, agit avec un principe positif : quel que soit le stade de la violence, il y a quelque chose à faire. La structure propose un accueil téléphonique ou physique dans ses locaux de la rue de Mulhouse. Ce bâtiment sur trois niveaux est dédié à l'accueil des femmes et de leurs enfants. Il est décomposé en petites pièces chaleureuses et colorées destinées à mettre en confiance ces femmes en situation difficile.

SORTIR DE L'ISOLEMENT ET DE LA HONTE

Les entretiens peuvent être anonymes. « *Les victimes sont souvent des femmes isolées* » constate la présidente Jacqueline Schmitt. « *Elles ont honte et peur à la fois des violences mais aussi de perdre la garde de leurs enfants si elles parlent. Nous sommes là pour les faire réfléchir à leur situation : ce qu'elles vivent est-il normal ? La situation peut-elle changer ? En quoi impacte-t-elle leur vie et celle de leurs enfants ? Nous sommes un soutien pour trouver des solutions, quelles qu'elles soient.* » Les membres de l'association ne jugent pas mais aident les victimes de violences, ce qui passe en premier lieu par la restauration de l'estime d'elle-même.

Pour celles qui décident de quitter le domicile conjugal, l'association est là pour les



aider à reconstruire un projet d'autonomie. Elle dispose de onze appartements meublés de 34 places au total et répartis dans toute la ville pour héberger les victimes et leurs enfants durant six mois. Cette période est renouvelable. En parallèle, un accompagnement global est mis en place : soutien administratif et juridique, emploi/formation, parentalité, logement...

Chaque année, l'association vient en aide à environ 300 femmes, de tous âges et de tous milieux, qui ont toutes besoin d'une écoute bienveillante.

INFOS+

Solidarité Femmes
23, rue de Mulhouse

Pour toutes informations ou rendez-vous : 03 84 28 99 09.

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (sauf vendredi jusqu'à 17 h).

Accueil de jour : espace d'écoute, d'information, de soutien et d'orientation éventuelle vers les services appropriés du lundi au jeudi de 9 h 15 à 11 h 15.

Solidarite-femmes90.com
solidarite-femmes@wanadoo.fr

UNE ACTION SYMBOLIQUE

Samedi 25 novembre, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'association Solidarité Femmes et la Ligue des Droits de l'Homme ont organisé une action coup de poing dans les rues de Belfort. Pour sensibiliser le public à ce sujet douloureux, les femmes ont défilé vêtues de tenues et masques blanc pour symboliser les femmes victimes de violences conjugales.

La Ligue des Droits de l'Homme est présente à Belfort au 4, rue Jean-Pierre Melville.

Tél. 06 43 07 56 65
belfort@mdh-france.org

UN NUMÉRO À UTILISER

« *Je félicite l'association CIDFF qui a mis en place un partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation par des visites aux détenus condamnés pour violences conjugales à la Maison d'Arrêt de Belfort* » souligne Claude Joly, Conseillère municipale déléguée aux droits des Femmes. « *N'oublions pas le numéro de téléphone 39 19 créé à l'initiative du mouvement Soroptimist International Union Française. Utilisez-le sans modération...* »

DIDIER LOCKWOOD, PARRAIN DU FIMU 2018

La prochaine édition du Fimu se tiendra du 17 au 21 mai. Après la trompette l'an passé, l'instrument à l'honneur cette année sera le violon, représenté par le musicien star Didier Lockwood.



Une centaine de groupes investira les scènes du Festival international de musique universitaire (Fimu) pour l'édition 2018. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 8 janvier et les résultats des sélections seront donnés en mars. Un jury, par esthétique musicale, sélectionnera les groupes qui joueront cette année.

Le festival belfortain défend toujours autant les scènes locales qu'internationales : 32 pays étaient représentés l'an passé. Avec une particularité cette année : des liens se sont tissés avec le Burkina Faso, où se tient début janvier le Soko Festival. Le directeur du Fimu Matthieu

Spiegel y participe pour inviter les meilleurs groupes à se produire à Belfort en mai et créer ainsi des ponts culturels.

Pour la première fois l'an passé, le Fimu s'était choisi un parrain : le trompettiste Erik Truffaz. Cette année, le violon sera mis à l'honneur par Didier Lockwood. Très sensible à la transmission, l'artiste a déjà prévu un travail dans les écoles, en plus d'une création et d'une master-class.

Autre nouveauté de l'an passé reprise cette année : la « journée hors-piste » du jeudi, qui a été

un succès. Elle sera reproduite pour cette édition 2018 avec une série de concerts dans des lieux qui ne sont pas dans le périmètre traditionnel du Fimu : conservatoire, bibliothèque, Poudrière, centres socio-culturels...

INFOS+

Renseignements
Mathilde Armansin
Tél. 03 84 54 25 88

QUI VEUT HÉBERGER LES MUSICIENS ?

Un appel à candidature est lancé pour l'hébergement des musiciens du Fimu. Accueillir des artistes chez soi permet de vivre le festival sous une autre forme. Ce moment de partage favorise aussi les rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Les Belfortains volontaires doivent être disponibles pour les déplacements des musiciens.

FRÉQUENTATION : LES CHIFFRES PASSÉS AU CRIBLE



Flux Vision est une technologie de mesure anonyme développée par les Laboratoires Orange de Belfort. Ce dispositif commercialisé en France et dans le monde a été utilisé en 2016 et 2017 pour mesurer l'activité humaine avant, pendant et après le Fimu. Ces données transmises gratuitement par Orange permettent d'avoir une vision précise de la fréquentation du festival, de l'origine des publics, de leurs profils et comportements.

Les données enregistrées durant les deux derniers festivals ont été analysées par des groupes d'étu-

dants volontaires dans le cadre d'un « Hackathon » (marathon informatique) de 36 h organisé les 24 et 25 novembre par Orange. À partir des éléments recueillis, les 81 challengeurs ont développé des solutions prenant la forme de produits ou de services.

Les meilleurs projets ont été primés. Le premier prix a été attribué à un concept nommé « Festiv'AD » présenté par cinq jeunes belfortains. Il permettrait d'afficher

des annonces publicitaires en fonction des critères des annonceurs, de leurs cibles (âge, sexe, classe socioprofessionnelle...) et de la fréquentation du festival mesurée en temps réel.



YANNICK MARZIN, DIRECTEUR DES DEUX SCÈNES NATIONALES

C'est une des premières actions fortes du nouveau Pôle métropolitain : nommer un directeur unique pour le théâtre Granit et MA Scène nationale.

Le Pôle métropolitain, créé en septembre 2016, marque la collaboration dynamique entre le Grand Belfort et le Pays de Montbéliard Agglomération. Parmi ses domaines d'action : la Culture, avec le rapprochement des deux scènes nationales de l'aire urbaine que sont le théâtre Granit à Belfort et MA scène nationale - Pays de Montbéliard. Les deux entités sont bien sûr mainte-

nues mais elles s'engagent ensemble dans un véritable projet de développement culturel et artistique à la dimension du territoire métropolitain, sans oublier le territoire régional, national et transfrontalier.

Cet objectif de cohérence des projets et de construction commune passe par la nomination d'un directeur unique pour les deux scènes nationales. L'ancien

directeur général délégué du Ballet du Nord Yannick Marzin, directeur de MA à Montbéliard depuis 2011, a été nommé officiellement début novembre à la tête de cette structure nouvelle et de ses deux sites. Il travaille désormais à une programmation unique pour 2018-2019 avec une série d'événements qui viendront rythmer la saison et créer de nouvelles convergences artistiques.



CRD : LES SENS EN ÉVEIL

Le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) Henri Dutilleux propose deux spectacles originaux en ce début d'année.

SUR LA ROUTE DES BALKANS

Nicolas Nageotte est un ancien élève du conservatoire de Belfort. Il enseigne la clarinette et les musiques du monde au Conservatoire à rayonnement régional de Chalon-sur-Saône et à l'École supérieure de musique (ESM) de Bourgogne. Passionné par l'improvisation, les musiques

contemporaines et de traditions orales, il a fait de longs séjours dans plusieurs pays (Inde, Turquie...) et y a appris notamment la clarinette turque auprès de grands maîtres. Le CRD l'a invité pour mener un projet autour de la musique des Balkans. Une quarantaine d'élèves du CRD de

tous âges et tous niveaux participent à ce stage. Réunis en petits groupes instrumentaux, ils travaillent autour d'un répertoire de thèmes turcs et plus largement de thèmes des Balkans que Nicolas Nageotte a arrangés à plusieurs voix. Ils présenteront le fruit de leur travail fin janvier.



INFOS+

La restitution du projet « *Sur la route des Balkans* » aura lieu samedi 27 janvier à 17 h à l'auditorium du site de Belfort, 1 rue Paul Koepfler. La vendredi 26 janvier à 20 h, Nicolas Nageotte proposera un concert sur ce même répertoire avec son trio de jazz oriental Talawine, auditorium du CRD.

LE GOÛT DU NORD

Que danse-t-on au-delà du 50° nord ? Les élèves danseurs et comédiens du conservatoire répondront à cette question en présentant des répertoires variés permettant au public de découvrir chorégraphes, compositeurs, auteurs et saveurs des pays situés au nord de la France. Cette découverte ne sera pas seulement visuelle, auditive, émotionnelle, mais pleinement sensorielle car ce beau spectacle sera également une découverte gustative des saveurs du Nord grâce au concours du Centre de formation des apprentis (CFA) Jackie Drouet de la Ville de Belfort qui s'associera aux classes du Conservatoire Henri Dutilleux sur ce projet. Un partenariat inattendu pour le plaisir de tous les sens.

INFOS+

« *Le goût du Nord* », mardi 6 et mercredi 7 février Théâtre Louis Juvet, 18 h.

OR EN CASH

Johan Chardon a choisi le métier d'orpailleur. Responsable de la boutique, il est spécialisé dans les métaux précieux. Il accueille les clients qui souhaitent acheter, faire estimer ou vendre leurs objets en or, argent, platine, plaqué or ou encore de l'argenterie. S'il rachète les bijoux anciens destinés à la fonte au poids, il vend également des pièces d'or d'investissement.

Lundi de 14 h à 18 h - Du mardi au vendredi de 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h - Samedi de 9 h 15 à 12 h

33 faubourg des ancêtres - T. : 03 84 54 29 57



PERENE BELFORT

Cogérant du magasin avec son père, Kévin Wespy est artisan menuisier. L'entreprise familiale s'est spécialisée dans le haut de gamme en matière d'agencement d'intérieur. Elle propose des prestations traditionnelles comme les cuisines, salles de bain, dressings, livings, mais également d'autres plus spécifiques comme des studios d'enregistrement. Tout est réalisé sur mesure avec élégance et style.

Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

26 faubourg des Ancêtres - T. : 03 84 22 01 73



BETTY BAKER

L'atelier-boutique situé Galerie Fontaine permet à Fanny Vallat de travailler la sérigraphie sur tissus et de présenter ses créations. Artiste passionnée, elle est diplômée des Beaux-arts de Mulhouse. Elle crée tous ses modèles et dessine à main levée. Ses produits originaux sont variés ; on trouve des articles de décoration, des foulards, des vêtements ou accessoires, tous réalisés avec des matières nobles.

Du lundi au mercredi de 14 h à 19 h

Vendredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

40 faubourg de France - T. : 06 23 81 01 00



J'AI DIT OUI

Amel Sain a voulu se spécialiser dans le mariage et les cérémonies. Elle se fournit dans les salons du mariage et propose des vêtements de marque, des modèles originaux en exclusivité, avec un choix pour toutes les bourses. Elle s'adapte à sa clientèle pour que le jour J reste à tout jamais le plus beau souvenir.

Du mardi au samedi de 10 h 15 à 12 h 15 et de 14 h à 18 h 30

Le lundi uniquement sur rendez-vous

100 bis avenue Jean Jaurès - T. : 07 50 93 59 34



LE CAFÉ DE LA PÉPINIÈRE

Gérer un bar est une véritable vocation pour Patricia Gouvernet. Pour elle, le côté relationnel est primordial et le « bonjour » est de rigueur. Sa clientèle est constituée d'habitues, de gens de passage ou d'habitants du quartier. Elle offre également une restauration rapide, organise des soirées à thèmes, ou encore la diffusion de tous les matchs de foot sur grand écran.

Du lundi au samedi de 8 h à 1 h - Dimanche et jours fériés de 8 h 30 à 15 h

14 rue de Bavilliers - T. : 03 84 21 15 52



AU LONG COURT

La coiffeuse Mylène Prudent a repris le salon avec deux associés, Jessica Query, esthéticienne et Sylvain Thith, investisseur. Outre toutes les prestations classiques de coiffage, elle pratique la coloration exclusivement sans ammoniaque. Elle travaille avec ou sans rendez-vous et propose une grande gamme de soins de marque et de services pour femmes, hommes et enfants. De plus, le parking pour sa clientèle est gratuit.

Du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Vendredi de 9 h à 18 h 30 - Samedi de 9 h à 16 h

9 quai du Magasin. T. : 03 84 90 01 93



LES COMMERCE OUVERTS

10 DIMANCHES EN 2018

Les commerces pourront accueillir la clientèle certains dimanches, aux dates fixées par le Maire en concertation avec les commerçants.

Les soldes d'hiver vont débuter mercredi 10 janvier. Dans la foulée, les amateurs de bonnes affaires auront un week-end entier pour en profiter puisque les commerces auront la possibilité d'être ouverts le dimanche 14 janvier. Une première ouverture dominicale qui sera suivie de neuf autres à Belfort, pour cette année 2018.

Florence Besancenot, Adjointe au commerce, explique que « suite à un sondage de la Chambre de commerce et d'industrie du Territoire de Belfort, à un échange avec les commerçants et associations de

commerçants et à la consultation des syndicats, en application de l'article R 3132-21 du Code du Travail, dix dates ont été retenues pour 2018 ». Elles tiennent compte de l'activité commerciale et de l'actualité, des soldes et festivités notamment, et répondent

à la volonté des commerçants de Belfort.

À noter que les concessions automobiles ouvriront quant à elles, les dimanches 21 janvier, 18 mars, 17 juin, 16 septembre et 14 octobre.

STATIONNEMENT GRATUIT SAMEDI 13 JANVIER

Tout sera fait, à Belfort, pour que chacun puisse profiter des bonnes affaires de ce début d'année. Pour le début des soldes d'hiver, en plus de l'ouverture dominicale, le stationnement sera rendu gratuit sur tous les parkings publics de la ville le samedi 13 janvier de 14 h à 19 h. Encore une bonne raison pour venir profiter des soldes à Belfort !

OUVERTURES DU DIMANCHE

14 JANVIER

Soldes d'hiver

6 MAI

Belflorissimo

1^{ER} JUILLET

Soldes d'été

9 SEPTEMBRE

Rentrée scolaire

**25 NOVEMBRE,
2, 9, 16, 23 ET
30 DÉCEMBRE**

Fêtes de fin d'année



Bijoux personnalisables avec cuirs interchangeables

Une création originale de **Altesse Paris**
Fabriqués en France



lesgeorgettes.com - Modèles exclusifs déposés et brevetés.



Alebert
BIJOUX & MONTRES

**GALERIE LES FAUBOURGS
BELFORT**

JEUX OLYMPIQUES : L'OBJECTIF ULTIME

Les Jeux Olympiques font rêver tous les sportifs. Une médaille aux JO représente la consécration d'années d'efforts. Tour d'horizon de Belfortains qui se sont illustrés dans cette compétition.



Paul Fritsch



Émile Parrot

Georges Thurnherr
aux anneaux.

Belfort a ses champions olympiques. Le premier champion olympique français en boxe est d'ailleurs belfortain : Paul Fritsch a remporté sa médaille en 1920 aux Jeux d'Anvers. Par la suite, d'autres sportifs belfortains ont participé aux JO sans obtenir de médaille, comme le boxeur Pierre Bonnet (Berlin en 1936).

La gymnastique, un autre sport très en vogue au début du XX^e siècle, a été bien représenté avec l'association La Belfortaine. Plusieurs gymnastes belfortains ont participé en 1920 aux JO d'Anvers dont Émile Parrot (fondateur et entraîneur du club et de l'équipe de France), Alfred Droesch, Arthur Hermann,

Albert Hilbert, Albert Goepfert et Georges Thurnherr. Ces six sportifs ont ensuite inspiré une autre génération de gymnastes belfortains qui ont participé aux JO à Amsterdam (1928), Berlin (1936), Rome (1960)... L'ASMB Gymnastique, successeur de La Belfortaine, a pris la relève et les jeunes gymnastes espèrent suivre l'exemple de leurs anciens partenaires de club.

Côté sports collectifs, seul Gérard Coinçon s'est illustré avec une sélection dans l'équipe de France de football pour les Jeux Olympiques de Rome en 1960.

DES STARS RESTÉES BELFORTAINES

Certains sportifs ont participé aux JO et ont ensuite poursuivi leur investissement pour le sport

belfortain comme ce fut le cas de Philippe Héberlé, né à Belfort en 1963, médaille d'or sur l'épreuve de tir à la carabine à 10 m aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 1984.

Thierry Venant, installé à Belfort depuis 1985, a participé aux Jeux Olympiques de Séoul



Philippe Héberlé



Thierry Venant

INFOS+

Merci à Jean-Marie Lesieur pour son travail de recherche sur ces sportifs belfortains.

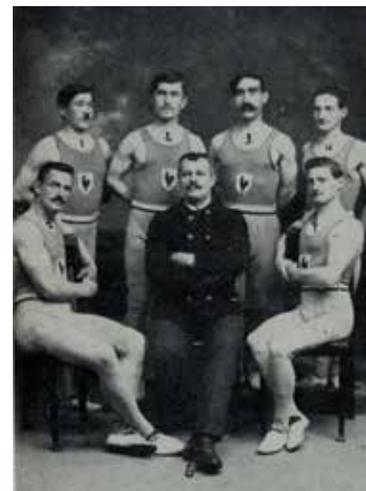


Tiffany Huot-Marchand

RENDEZ-VOUS À PYEONGCHANG

En février 2018, Tiffany Huot-Marchand, jeune sportive licenciée à l'ASMB Vitesse, devrait représenter la France lors des XXIII^e Jeux Olympiques d'hiver en short track. Elle a de réelles chances de médailles sur les principales distances prévues au

programme en individuel. Tiffany pratique le short track (patinage de vitesse sur anneau en patinoire) depuis son plus jeune âge à Belfort et elle a intégré le Pôle France pour préparer ce rendez-vous incontournable de tous les sportifs.



L'équipe de La Belfortaine aux JO d'Anvers en 1920 : Albert Goepfert (1), Alfred Droesch (2), Albert Hilbert (3), Henri Hermann (4), Georges Thurnherr (5), Arthur Hermann (6) et au centre l'entraîneur Émile Parrot.

en 1988 et continue à œuvrer pour sa discipline, le tir à l'arc au sein de son club, les Archers de la Savoureuse. Il est toujours très investi dans le sport belfortain avec un poste à l'office municipal des sports (OMS) et des responsabilités dans de nombreuses autres instances.

Plus proche de nous, Amaury Leveaux a participé aux Jeux Olympiques d'Athènes (2004), de Pékin et de Londres avec une médaille d'Or au relais 4 x 100 m nage libre pour le Dellois d'origine. Côté jeux paralympiques, le Belfortain Fadil Bellaabouss était le guide de Timothée Adolphe aux Jeux de Rio en 2016. Bien que parmi les favoris, ils n'ont pas ramené de médaille de ces jeux.

Jusqu'à présent, les Jeux Olympiques d'hiver n'ont pas apporté beaucoup de succès aux Belfortains. Olivier Schoenfelder et Karine Philippot (Salt Lake City, Turin et Vancouver) n'ont pas réussi à s'imposer dans leurs disciplines respectives (danse sur glace et ski de fond).

Tous ces sportifs belfortains ont porté haut les couleurs françaises et ont fait honneur au sport belfortain. La Ville de Belfort continue très activement à encourager les sportifs de haut niveau et les jeunes espoirs en attribuant des aides financières et en mettant tout en œuvre pour assurer un entraînement de qualité dans la cité du Lion.

RETOUR SUR LA SOIRÉE DES TROPHÉES DE L'OMS



L'Office Municipal des Sports (OMS) a organisé le 18 novembre sa traditionnelle cérémonie de remise de récompenses aux meilleurs sportifs belfortains. Portrait des lauréats.

L'adjoint aux Sports Pierre-Jérôme Collard présente les athlètes de la « Team Belfort mordu de sport ».

MEILLEURE SPORTIVE
Tifany Huot Marchand
(short track)

Jeune sportive licenciée à l'ASMB Vitesse, Tifany Huot-Marchand représentera la France lors des Jeux Olympiques d'hiver en short track (voir ci-contre).

MEILLEUR ENTRAINEUR
Jean-Jacques Abbamonte
(rugby)

Jean-Jacques a été l'un des acteurs, avec l'ensemble de l'équipe et du staff, de la montée de l'Entente Montbéliard Belfort Ascap rugby (EMBAR) en Fédérale 3 cette saison. En espérant que le parcours de cette équipe 1 continuera encore plus haut dans les prochaines années.

MEILLEUR SPORTIF
Thomas Koenig
(tir à l'arc)

En 2017, Thomas est champion d'Europe de tir par équipe et médaille de bronze en individuel. Il conjugue maintenant sa scolarité en école d'ingénieur et le sport de haut niveau avec des espoirs de qualification aux prochains Jeux Olympiques.

MEILLEUR ESPOIR
Théo Le Mercier et Loïcia Demougeot
(danse sur glace)

Ce couple de danse sur glace a décroché, en 2016 et 2017, le titre de Champion de France cadets et ils sont actuellement parmi les meilleurs espoirs pour les Championnats du Monde Juniors 2018.

MEILLEUR ATHLÈTE HANDISPORT
Alain Quittet (tir sportif)

Avec en ligne de mire Tokyo 2020, Alain a déjà décroché deux titres de Champion de France en tir à 50 mètres et une médaille d'argent à la Coupe du Monde en Croatie en 2017.



MEILLEURE ÉQUIPE
Le quatuor de gymnastique acrobatique de l'ASMB Gymnastique



MEILLEURE ORGANISATION
L'ACTB pour l'Enduro du Lion et le Tour du Territoire

DÉCOUVERTE DES SPORTS D'HIVER POUR LES PETITS BELFORTAINS

Les sports d'hiver sont de saison. La Ville de Belfort propose à tous les enfants des initiations au ski et à la patinoire. Durant leur scolarité, tous les écoliers belfortains bénéficient donc au moins une fois de ces séances. La Ville proposera aussi, aux vacances de février, différents stages sportifs dont du ski et du patinage. Les informations pour les inscriptions seront disponibles courant janvier sur le site de la Ville. N'hésitez pas à profiter de ces stages à la semaine proposés à des tarifs très attractifs.

DE BONNES RÉOLUTIONS SPORTIVES

Une nouvelle année commence, l'heure est aux bonnes résolutions. Pourquoi ne pas décider de se remettre au sport ? L'idéal pour cela : le programme Belfort bien-être de la Ville, développé en lien avec le CCAS. Différentes activités sportives sont proposées pour tous et c'est gratuit.

INFOS+

Rendez-vous sur l'application belfort-officiel.com/applisports

ÉTAT CIVIL

↓ NAISSANCES

01/10/17
Emma THOMPSON
de Mélanie PÉRISSÉ et Romain THOMPSON

Deniz KIRAZ
de Songül ALTUN et Metin KIRAZ

Paul KILANGA MATONDO
de Valérie JORDAN et Maty KILANGA MATONDO

02/10/17
Marjorie FREMIOT
de Hélène SONDERMEIJER et Sébastien FREMIOT

03/10/17
Elfida TOPAL
de Sultan SARIOGLU et Fahri TOPAL

Miya MANSOIBOU
de Hamida ALI et Boura MANSOIBOU

Mylann COUTURIER
de Nadia EL JEBARI et Christophe COUTURIER

04/10/17
Emir DASTAN
de Derya OKUR et Fateh DASTAN

Nathan BOUDEVIN
de Carine DATHY et Romuald BOUDEVIN

06/10/17
Louise MOREL
de Véronique MOLITOR et Sébastien MOREL

07/10/17
Idris TURAL
de Mürüvet ARSLAN et Muhammet Ali TURAL

08/10/17
Juliann FROMHOLTZ
de Clara DI RENZO et Donovan FROMHOLTZ

Jules CHEMIN
de Camille FEUSIER et Erwan CHEMIN

Jules BIDAULT
de Mathilde FLIRDEN et Nicolas BIDAULT

09/10/17
Eneko BONNIN
de Rachel DAL GOBBO et David BONNIN

11/10/17
Sawban MOUTAKEL LAJGAR
de Hanane LAJGAR et Riadh MOUTAKEL

Bilal BAKIS
de Zekavet YALCIN et Mehmet BAKIS

13/10/17
Elvin LJESNJANIN
de Munira PÉPIC et Anel LJESNJANIN

18/10/17
Augustine MARGUIER
de Audrey VINEY et David MARGUIER

20/10/17
Lucie PIOVANI
de Ericka VALETTE et Anthony PIOVANI

Elya LORANDI
de Charène DIETEMANN et Kévin LORANDI

Robin GAND
de Juliana PELLATON et Michaël GAND

21/10/17
Quentin DEPIERRE
de Laetitia MUSSO et Guillaume DEPIERRE

Enis BERFEUIL
de Habiba BOUSSAHA et Alexis BERFEUIL

22/10/17
Layvin MANSARE
de Océane SAHRAOUI et Marc MANSARE

28/10/17
Arthur DE CARVALHO WIPPEL
de Danielle DE CASTRO DE CARVALHO et Thiago WIPPEL

01/11/17
Léa PINOT
de Sandrine LAROCHE et Frédéric PINOT

02/11/17
Bryan SMAALI
de Ounissa ILOURMANE et Boussaad SMAALI

Maeva KALBE
de Magali STANOJEVIC et Stéphane KALBE

07/11/17
Maram KEBIR
de Razika KEBIR et Hissa KEBIR

Jonathan HUCK
de Céline FRANTZ et Jean-Samuel HUCK

08/11/17
Justine PARIS
de Céline GRANDJEAN et Julien PARIS

09/11/17
Mathilde VIGNOS
de Delphine KIBLAIRE et Nicolas VIGNOS

11/11/17
Musab ÖZLÜ
de Nuray SEZGIN et Ibrahim ÖZLÜ

Isnije KOÇER
de Meg DEMA et Serdar KOÇER

Aleksy PELTIER
de Pauline COURTOT et David PELTIER

15/11/17
Jessim HARIZ
de Rim BOURCHICHE et Fethi HARIZ

16/11/17
Alexia GALLINA
de Aurore TRAVERS et Marco GALLINA

17/11/17
Lina BELEULMI
de Clémentine STARCK et Hamdi BELEULMI

Thalia FERREIRA DA SILVA
de Mégane BEY et Philippe FERREIRA DA SILVA

Elena TRIPONEL
de Manon DEFER et Benjamin TRIPONEL

18/11/17
Saël PAQUIER
de Farah ALOUATNI et Michaël PAQUIER

23/11/17
Noëlle BOMBILY
de Tiffany SIRDEY et Théodule BOMBILY

Lyam PROUST
de Coralie BURST et Balthazar PROUST

25/11/17
Esila ADIGÜZEL
de Nimet KOÇ et Murat ADIGÜZEL

26/11/17
Lina HAMIMED
de Salima DELLOUM et Bilel HAMIMED

27/11/17
Lina BARKAOUI
de Soukaina SENDADI et Rédouane BARKAOUI

Taina MILOME
de Maud JACOLET et Anthony MILOME

Azra ÖZBEK
de Nagihan AKÇAY et Sertan ÖZBEK

Louis HAZEBROUCQ
de Eva GRANDMOUGIN et Fabien HAZEBROUCQ

29/11/17
Tressia NOIZILLIER
de Anaïs FREYSZ et Alan NOIZILLIER

↓ MARIAGES

07/10/17
Ariel GALVAN et Linda BERDADI BENDAHA
Kamel NAVARRO et Yekaterina REPINA
Laure SANCHEZ et Lucas BOLLINGER

14/10/2017
Soufia BEN JABALLAH et Steevie RUGGIERO

28/10/2017
Jude BONFYCHE-BONGO et Elvina MERIMECHE
Houssama CHEKOUAT et Safia ARIDI

18/11/2017
Mikael OZDEMIR et Manuela BONTENT

↓ DÉCÈS

01/10/17
Rabah ZELLAGUI
64 ans, étancheur

Pierre ROUAULT
95 ans, fonctionnaire du sénat retraité

Bruno FALLOT
55 ans, usineur sur commande numérique

03/10/2017
Saïd HOUADEF
53 ans, sans profession

04/10/17
Serge RICHARD
88 ans, agent technique retraité

Marcelle GALLIANNI veuve LAMOTTE
100 ans, sans profession

06/10/17
Gilberte CLERC
71 ans, vendeuse retraitée

13/10/17
Marie-Louise TONELLI veuve RIDOLFI
82 ans, dactylographe retraitée

17/10/17
Mourad KOUAÏD BELKADI
35 ans, sans emploi

23/10/2017
Christine RIGAL épouse CHAPPUIS
66 ans, journaliste retraitée

26/10/17
René BUESSLER
84 ans, chauffeur de bus retraité

02/11/17
Sylvain CURTET
55 ans, cuisinier

03/11/17
Louise ANDELLI veuve SALVADOR
86 ans, ouvrière en retraite

Maria Esperanza DEVESA BLASCO veuve MAS-SIRERA
80 ans, employée de maison retraitée

07/11/17
Lucienne SCHNOEBELEN
92 ans, agent administratif en retraite

Corinne FAIVET épouse JARDOT
50 ans, sans profession

09/11/17
Michel CLERC
90 ans, artiste peintre retraité

11/11/17
Roger BAUJON
85 ans, friseur retraité

12/11/17
Michel RONZANI
82 ans, artisan retraité

Pierre DROZ
96 ans, cordonnier retraité

13/11/17
René PILLER
89 ans, retraité du Trésor public

14/11/17
Abdel Malek BENSOUNA
60 ans, employé d'abattoir retraité

16/11/17
Ginette BRICOURT veuve LLORET
88 ans, femme de ménage retraitée

Elisabeth KÜNTZNER veuve DUVENT
99 ans, retraitée

Micheline HENNEQUIN veuve DUSSAUZE
89 ans, employée d'usine retraitée

17/11/17
Georges FAHY
93 ans, employé de banque retraité

André TUAILLON
95 ans, technicien en retraite

Jacques REINHART
85 ans, ouvrier retraité

22/11/17
Simone BALLOUARD veuve PAUTOT
97 ans, sans profession

24/11/17
Geneviève BOURQUIN veuve RUÉ
95 ans, retraitée

28/11/17
Marie-Thérèse MULLER veuve BECKER
92 ans, employée de bureau retraitée

29/11/17
Daniel MARCHAND
79 ans, peintre retraité



**Professionnels,
Votre publicité dans le Belfort Mag**

Contact :
belfortmag@mairie-belfort.fr
03 84 54 25 03

BELFORTMAG

LE RECENSEMENT DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le prochain recensement de la population à Belfort aura lieu du 18 janvier au 24 février. 8 % des logements seront recensés par des agents recenseurs de la Ville de Belfort, munis d'une carte officielle.

POURQUOI LE RECENSEMENT ?

Au niveau national, pour savoir combien de personnes vivent en France et fournir des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Au niveau local, pour construire sa ville : C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits

et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le recensement s'effectue par sondage auprès d'un échantillon représentatif d'adresses tirées au sort par l'Institut National des Statistiques et des Études Économique (INSEE). À Belfort, 2 151 logements seront recensés.

Ses habitants recevront la visite d'un agent recenseur de la Ville de Belfort. Il devra présenter sa carte officielle et remettra le document nécessaire pour remplir le questionnaire directement sur le site internet www.le-recensement-et-moi.fr (notice avec code d'accès et mot de passe). À ceux qui ne peuvent pas répondre par Internet, l'agent recenseur transmettra les documents papier à remplir. Il viendra les récupérer ultérieurement.

POURQUOI Y PARTICIPER ?

Parce que c'est une obligation légale (loi n° 51-711 du 7 juin 1951) et surtout un devoir civique.

INFOS+

www.le-recensement-et-moi.fr

LES AGENTS 2018 ACCRÉDITÉS POUR RECENSER LES BELFORTAINS



Josette Bérard



Christelle Bresson



Thierry Cuenat



Angélique Delorme



Patrick Dreyer



Sonia Guenal



Wendy Joséphine



Jérémie Muffat



Dominique Tchobanian

SPA ADOPTEZ-MOI



Race commune
Femelle stérilisée
Née le 01/01/2013

WILLEKATTE

Après un début de vie difficile et plus d'un an passé au refuge, cette adorable chienne recherche une famille sportive et dynamique. Willekatte adore les grands espaces, les promenades en forêt ou au bord de l'eau. Très bonne gardienne, elle aime la compagnie des enfants. Cette belle boule de tendresse vous restera fidèle toute sa vie.



Race commune
Femelle
Née le 15/04/2017

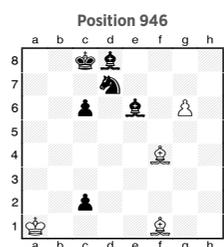
NOBODY

Nooby est une petite chatte née le 15 avril 2017. Très affectueuse, mais encore un peu timide, Nobody doit impérativement vivre en appartement car elle craint le soleil.

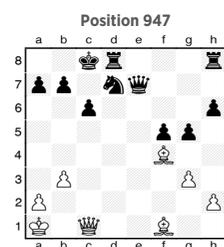
INFOS+

SPA Belfort
T. : 03 84 21 07 36
refuge@spabelfort.com

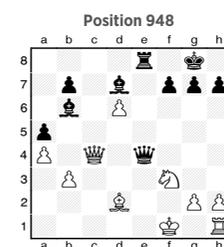
ÉCHECS LE MAT DE BODEN



Les Blancs matent en 1 coup



Les Blancs matent en 2 coups



Les Noirs matent en 2 coups

Le « mat de Boden » est très spectaculaire car il s'obtient par une attaque d'un Fou alors que le second Fou contrôle les cases de fuite du Roi adverse.

Dans la position 946, si les Noirs aident les Blancs, à contrôler les cases de fuites de leur Roi, ça va être compliqué de s'en sortir.

Dans la position 947, les Noirs mettent la pression sur le Fou en f4 et vont payer cette erreur.

Dans la position 948, les Noirs sacrifient une pièce maîtresse pour parvenir à leur fin.

L'astuce du mois : Pour effectuer le mat de Boden, les deux Fous doivent attaquer en forme de croix. Pensez-y !

Où s'initier et jouer au Jeu d'Échecs à Belfort ?

À Belfort-Échecs, au Stade Échiquéen Anatoli Karpov, 34 bis, rue André Parant.

Cours d'initiation (enfants, adultes) et de perfectionnement (5 niveaux), loisirs et compétitions.

Renseignements : au 03 84 21 52 80

Site web : www.belfort-echecs.org

E-mail : technique@belfort-echecs.fr

Cette rubrique est assurée par M. Steve RICHARD, Conseiller Technique et Pédagogique du Jeu d'Échecs pour le Territoire de Belfort.

Position 948 : 1. Dxc7 + gxd 2. Fd5 ma
Position 947 : 1. Dxc6 + bxd 2. Fa6 mat
Position 946 : 1. Fa6 mat

TOUS ENSEMBLE POUR BELFORT

Le lancement de la Jonxion 2, un signe positif pour Belfort

L'annonce par le Grand Belfort du lancement de la Jonxion 2 est une bonne nouvelle pour la Ville de Belfort, les Belfortains et l'emploi.

Concrètement, cela signifie que de nouvelles entreprises souhaitent s'implanter au sein de notre agglomération. C'est donc le signe que la politique volontariste de développement économique conduite actuellement fonctionne et permet à Belfort et à son agglomération de bénéficier d'un regain d'attractivité. En effet, la croissance des entreprises du secteur tertiaire se consolide dans le Nord Franche-Comté depuis un peu plus d'un an.

La Jonxion 2 va aussi avoir pour objectif de pouvoir compléter l'offre de service de la Jonxion 1 pour permettre aux salariés de profiter de quelques services supplémentaires.

Pour mémoire, la Jonxion va aussi se doter prochainement d'une clinique et compte déjà 3 ophtalmologues installés dans le bâtiment de la Jonxion 1. Cette clinique proposera une offre de soins privés en complément de l'hôpital médian conformément au souhait de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Aussi, la présence prochaine d'une clinique à la Jonxion conjugulée à la proximité avec l'hôpital médian pourra renforcer l'attractivité de ce site dans le secteur médical.

Ensemble, nous continuerons à faire de Belfort une ville attractive et agréable à vivre.

Sébastien VIVOT et l'ensemble des élus du groupe Tous Ensemble pour Belfort

GROUPES D'OPPOSITION

BELFORT INNOVANTE ET BIENVEILLANTE

Promenade dans la Savoureuse, appel à la mobilisation !

Nous nous opposons à cette promenade qui existe déjà, au coût exorbitant de 18 M€, accessible seulement quelques mois par an, qui va dégrader le paysage urbain, nécessiter l'abatage d'une soixantaine de très beaux arbres, pénaliser les cyclistes, entraîner des coûts d'entretien importants, éliminer ou déplacer des éléments patrimoniaux le long de la Savoureuse et causer une gêne très importante pour les Belfortains pour sa réalisation prévue sur 3 ans.

L'enquête d'utilité publique concernant le projet de promenade dans la Savoureuse est ouverte du 08 janvier au 08 février 2018. Toutes les personnes qui veulent faire part de leur opposition à ce projet peuvent le faire en rencontrant le commissaire enquêteur ou par courrier ou par internet (les adresses seront communiquées fin décembre dans la presse ou en mairie). Voir notre dossier complet sur notre blog <https://groupeoppositionbelfort.blogspot.com>

S Jaber, J Guiot, S Guemazi (PS), R Schmitt (EELV), A Dreyfus Schmidt (PRG), F Gallien

OSER BELFORT

À plusieurs reprises, les tribunes « Oser Belfort » n'ont pas été publiées. Désormais, M. le Maire décide de fractionner l'expression de l'opposition sous prétexte d'accorder quelques lignes aux élus non affiliés. J'utilise donc cet espace de 420 signes (soit l'équivalent de 3 tweets tous les deux mois !) pour exprimer mon désaccord contre ce procédé et j'invite les lecteurs à s'informer régulièrement de l'actualité municipale sur le blog www.mrc-france.org/aireurbaine.

Bastien Faudot

BELFORT BLEU MARINE

La rédaction n'a pas reçu la tribune.

NON AFFILIÉE À UNE LISTE

Belfort 2017 à mi-mandat

Les majorités politiques et leur bilan de mi-mandat, immanquablement positif et invariablement subjectif, sont en réalité au cœur de l'œil du cyclone démocratique. Ivan, Harvey, Irma nous ont instruits qu'après l'œil, cette zone de temps calme, vient le mur du cyclone avec ses vents violents et ses vagues scélérates qui emportent ce qui n'aura pas été construit solidement dans l'intérêt général. 2020 nous dira si l'action municipale de cette majorité était paracyclonique. D'ici là, souhaitons à Belfort une meilleure année 2018.

Isabelle Lopez

NON AFFILIÉE À UNE LISTE

Si tu ne t'occupes pas de politique, LREM et les « Constructifs » s'occuperont de toi. Dans le mépris le plus total des électeurs, les députés « En Marche » ont voté aveuglément la destruction sans précédent de nos acquis sociaux. Les Insoumis à l'Assemblée, force d'opposition et de proposition, font leur travail pour nous défendre. Aux élections législatives partielles, occupons-nous de la politique et donnons une voix Insoumise de plus au peuple ! @FI_Belfort

Emmanuel Fillaudeau

NON AFFILIÉE À UNE LISTE

Belfort sans Bull ni Alsthom ni même son hôpital.

Dans les rues, sur les places, en assemblée, Toutes sortes de 'Givrous' marchent à l'envers. Soigneusement le spectacle est assuré Mais cela n'arrête pas l'hiver.

Marc Archambault



we love
technology



la fibre

Maintenant chez vous, à Belfort.

14€99
/mois

pendant 1 an
puis 27€99
/mois

+3€/mois de box⁽¹⁾

Testez votre éligibilité

en
boutique

au
0 800 945 345 Service & appel
gratuits

sur
bouyguestelecom.fr

we love technology : on aime tous la technologie.

(1) Soit 17,99€/mois pendant 1 an puis 30,99€/mois. Location box nécessaire. Engagement 1 an.

Offre valable jusqu'au 21/01/2018 sous réserve d'éligibilité en fibre jusqu'au domicile et de raccordement. Frais de mise en service : 59€ ; frais de résiliation : 59€ ; restitution sous 30j des équipements : prime de 59€.
Voir conditions et éligibilité en boutique Bouygues Telecom.

Construire, rénover, aménager



Prenez une dose d'inspiration en consultant sans plus tarder nos catalogues disponibles en ligne et découvrez les dernières tendances.

www.lesmatériaux.fr



© www.refetcommunication.com - 03 84 22 60 39